

SHERBROOKE, JEUDI 8 SEPTEMBRE 1988

La Coalition nationale des citoyens réclame un référendum sur le libre-échange

Lowell Murray pourfend la majorité libérale au Sénat

OTTAWA (PC) — Pendant que le leader de la minorité conservatrice au Sénat, Lowell Murray, amorçait, hier, le débat en deuxième lecture du projet de loi C-130 sur le traité de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, la Coalition nationale des citoyens en faveur de l'accord réclamait un référendum sur cette question avant même la tenue d'élections générales.

Le sénateur Murray a prononcé un long plaidoyer de deux heures en faveur de la ratification de l'Entente par le Sénat, dans les plus brefs délais, et a pourfendu la majorité libérale à la Chambre haute qui s'appête à respecter le mot d'ordre de leur chef John Turner et à bloquer le projet de loi, jusqu'à ce que la population

ait pu se prononcer au cours d'élections générales.

"Un Sénat non élu, a précisé M. Murray, n'a le droit de bloquer un projet de loi qui lui est soumis par une Chambre élue. Une telle pratique a peut-être eu sa place au 19^e siècle, mais au 20^e siècle une telle attitude est complètement inacceptable."

Pour le leader de la minorité conservatrice au Sénat, le temps des sénateurs serait sans aucun doute mieux utilisé à étudier d'autres projets de loi plutôt que d'entreprendre un débat stérile qui ne mènera nulle part, "puisque la majorité libérale a déjà décidé de suivre la recommandation du chef de l'opposition libérale aux Communes et de le bloquer jusqu'à la tenue d'élections générales."

La réplique du leader libéral au Sénat, Allan MacEachen, est attendue aujourd'hui.

Référendum

De leur côté, les représentants de la Coalition nationale ont demandé au premier ministre Brian Mulroney, au cours d'une conférence de presse, de placer les intérêts de la nation devant celui de sa formation politique, en appelant un référendum national avant même de songer à la tenue d'élections générales.

Le président du groupe, David Somerville, a souligné qu'avec un référendum, les tenants de l'accord avec les États-Unis remporteraient la victoire. "Cependant,

a-t-il précisé, si les Canadiens sont appelés à voter en faveur du premier ministre Brian Mulroney pour faire passer le traité, il est fort probable que la bataille sera perdue."

Pour appuyer sa stratégie, la Coalition a utilisé les chiffres d'un sondage Gallup du mois d'août dernier dans lequel la question suivante était posée: "Si l'acceptation de l'entente de libre-échange avec les États-Unis dépendait de la réélection du gouvernement Mulroney, est-ce que cela vous ferait ou ne vous ferait pas voter pour Brian Mulroney et le Parti conservateur? Si une autre question guidait votre décision, faites-le savoir."

Au pays, 40 pour cent des 1,018 répondants ont indiqué qu'ils ne seraient pas enclin à voter pour Brian Mulroney ou le PC, 23 pour cent seraient plus enclin à le faire, alors que 26 pour cent ont déclaré que d'autres facteurs influenceraient leur décision. Dix pour cent n'avaient pas d'opinion.

Lorsque les chiffres ont été analysés en regard des intentions de vote, la situation des répondants favorables au libre-échange s'envenimait. Parmi les électeurs indécis, 33 pour cent étaient

moins intéressés à voter pour M. Mulroney ou le PC, alors que seulement 15 pour cent étaient prêts à le faire.

Tragédie

"Ce serait une tragédie pour le Canada, a précisé M. Somerville, que le traité de libre-échange soit rejeté. C'est pour cette raison que nous incitons le premier ministre à appeler un référendum national sur cette question. Laissons le peuple décider. Plus des trois quarts des Canadiens souhaitent la tenue d'un référendum sur les questions politiques d'intérêt national."

Selon le groupe, dévoué à la défense des libertés politique et économique, l'élection d'un gouvernement conservateur majoritaire est loin d'être certaine et une telle situation pourrait mettre en péril l'avenir du traité de libre-échange.

"Si un référendum était appelé par un gouvernement conservateur minoritaire après des élections générales, a souligné M. Somerville, cela ressemblerait à un geste désespéré qui mettrait définitivement en péril le traité avec les États-Unis."

Pluie de reproches des libéraux sur le règne Mulroney

MONTREAL (PC) — Les députés libéraux fédéraux du Québec tracent un bien sombre bilan des quatre années du gouvernement Mulroney. Ils l'accusent d'être "sans cœur envers les familles", d'avoir menti aux personnes âgées, de se garder tout le crédit d'une reprise économique qui avait commencé bien avant lui et d'avoir laissé proliférer les scandales.

En conférence de presse à Montréal, hier, les Raymond Garneau, Jean-Claude Malépart, Jean Lapierre et Alfonso Gagliano n'ont pas tari de reproches à l'endroit du gouvernement conservateur de Brian Mulroney. Chacun y est allé de blâmes dans son propre dossier.

Jean Lapierre parle d'un "échec lamentable" en environnement, de "mollesse devant Ronald Reagan" en matière de pluies acides et d'"inaction" face aux déchets dangereux. Il lui reproche même d'avoir "tenté de recuser des citoyens de Saint-Basile-le-Grand" en y dépechant des ministres en catastrophe, "sans rien faire de concret".

Il se moque aussi de M. Mulroney, "qui ne peut pas marcher et mâcher de la gomme en même temps" puisqu'il n'a pu négocier à la fois l'accord sur le libre-échange avec les États-Unis et une réduction réelle des précipitations acides.

Sur le plan économique et des finances, c'est le lieutenant du Québec Raymond Garneau qui a tiré à boulets rouges sur le gouvernement. La création d'emplois était aussi prolifique sous les quatre dernières années du gouvernement libéral, la reprise était commencée bien avant ce gouvernement. "Quand l'économie va aller moins bien, est-ce que M. Mulroney va aussi dire qu'il va mettre ça sur le dos de la conjoncture?", s'interroge M. Garneau.

Au nom des personnes âgées et des familles, c'est le député Jean-Claude Malépart qui a pris un main plaisir à énumérer les exemptions d'impôt qui ont été réduites, les crédits qui ont été plafonnés, les programmes sociaux qui ont été "désindexés", la participation des femmes au foyer au Régime de pensions du Canada qui n'a toujours pas été réalisée, etc.



Lowell Murray

Les terres agricoles non cultivées seront taxées davantage

QUEBEC (PC) — Les agriculteurs qui ne cultivent pas leurs terres seront désormais pénalisés financièrement.

Le gouvernement du Québec va cesser de payer une partie des taxes foncières des terres agricoles qui auront été laissées en friche par leurs propriétaires.

Un projet de loi en ce sens sera présenté vraisemblablement à l'Assemblée nationale au cours de l'automne, a annoncé mercredi le ministre de l'Agriculture Michel Pagé, que la presse interrogeait à son arrivée au conseil des ministres.

"Nous cherchons un mécanisme pour que les sols zonés agricoles soient effectivement cultivés et non laissés en friche", a affirmé M. Pagé.

Le ministère de l'Agriculture assume actuellement 70 pour cent de la facture des taxes foncières des producteurs agricoles. Toute personne dont la valeur de la production agricole annuelle dépasse les \$5,000 est considérée comme un producteur agricole au sens de la loi.

Cette facture de taxes municipales assumées par le gouvernement du Québec s'élevait l'an dernier à \$43 millions, selon les données du dernier livre des crédits. Selon des chiffres fournis cette semaine par la Commission de protection du territoire agricole (CPTA), on ne cultive au Québec que 60 pour cent, soit trois millions d'hectares sur les cinq millions classés comme terres agricoles en vertu de la Loi sur la protection des terres agricoles.

M. Pagé a confirmé qu'un



Le ministre Michel Pagé

comité de ministres, composé entre autres du ministre des Affaires municipales Pierre Paradis, du ministre des Terres et Forêts Albert Côté et de lui-même, étudie actuellement la fiscalité comme solution pour forcer les propriétaires de terres zonées agricoles à ne pas les laisser en friche.

"J'ai tous les motifs raisonnables de croire que ce projet de loi sera déposé à l'automne", a dit le ministre. Il a refusé d'en préciser plus à fond le contenu, ajoutant: "Vous en verrez le contenu quand le projet de loi sera déposé devant l'Assemblée nationale".

Moratoire sur l'approbation des plans d'aménagement des MRC

QUEBEC (PC) — Le gouvernement a décrété un moratoire sur l'approbation des plans d'aménagement des municipalités régionales de comté (MRC), ont annoncé mercredi à l'issue d'une rencontre le ministre québécois de l'Agriculture Michel Pagé et le président de l'Union des producteurs agricoles Jacques Proulx.

Seulement 19 des 97 schémas d'aménagement ont été approuvés jusqu'à maintenant par le conseil des ministres, mais il s'agissait de dossiers ne comportant aucun litige, a expliqué M. Pagé.

En vertu de la loi, les MRC et les communautés urbaines doivent présenter à la Commission de protection du territoire agricole un schéma d'aménagement où elles décrivent les différentes vocations des terres relevant de leur compétence. Ce schéma est, dans un premier temps, corrigé et approuvé par la Commission de protection, puis transmis au ministre pour approbation finale.

Actuellement, 19 schémas ont été approuvés par le ministre mais 18 autres, qui ont fait l'objet d'une entente entre la MRC et la Commission, n'ont pas reçu l'aval du ministre à cause des doléances que l'Union des producteurs agricoles a fait connaître à leur endroit.

"Le ministre nous a promis qu'il n'y aura pas d'autres schémas approuvés avant qu'on ait mis les choses au clair et qu'on ait répondu à nos demandes essentielles", a commenté le président de l'UPA, Jacques Proulx, devant la presse.

Quant au ministre Pagé, il a promis que l'UPA, seul syndicat d'agriculteurs officiellement reconnu au Québec, sera consulté à toutes les étapes d'approbation des plans d'aménagement.

M. Pagé a promis de tenir compte des doléances des agriculteurs avant d'approuver quelque entente que ce soit entre les municipalités régionales et la Commission de protection du territoire agricole.



Air Canada
fait présentement
un appel public à l'épargne
portant sur ses actions ordinaires.
Pour obtenir plus de renseignements,
composez dès maintenant,
sans frais,
le 1 800 363-0850
24 heures par jour.

(for service in English: 1 800 668-0050)

Un prospectus provisoire relatif aux titres susmentionnés a été déposé auprès des Commissions des valeurs mobilières, ou autres organismes similaires dans chaque province et territoire du Canada. Cette annonce ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat. Aucune vente ni aucune acceptation d'une offre d'achat de ces titres ne sera faite avant la date du prospectus définitif ou autres autorisations requises accordées par la Commission des valeurs mobilières ou tout autre organisme similaire d'une province ou d'un territoire.



Air Canada

EDITORIAL

Faire toute la lumière sur les produits toxiques

Les citoyens de St-Basile sauront bientôt (enfin!) quand ils pourront réintégrer, sans crainte, leurs foyers. Il faudra ensuite leur assurer rapidement une juste compensation pour les dommages subis. Pour l'ensemble des Québécois, le dossier ne saurait cependant en rester là; la lumière doit être faite sur toute la question des produits toxiques.

La catastrophe de St-Basile a démontré que les politiques québécoises de protection de l'environnement comportent de graves failles et ne constituent pas une garantie suffisante pour le public. Elle a également permis de constater que le Québec n'était pas prêt à faire face à de telles situations.

Sans la collaboration de chaque individu, aucune loi ne protégera efficacement l'environnement. Mais pour que la population soit vigilante et collabore pleinement aux solutions, il faut apporter des réponses aux nombreuses questions qu'elle se pose.

Il importe d'abord de faire le point sur les produits toxiques. Présentement, la confusion la plus totale règne; un chimiste spécialisé en la matière affirmait même la semaine dernière à un quotidien montréalais que

les BPC étaient, à toutes fins utiles, inoffensifs.

Quels sont les produits dangereux utilisés ou entreposés au Québec? Où sont-ils? Il faut dresser un bilan. Les méthodes d'entreposage et de destruction de ces produits doivent aussi être examinées, évaluées.

On doit se pencher par ailleurs sur les situations d'urgence. Le cafouillis qui a suivi l'incendie de St-Basile est inacceptable dans une société comme la nôtre qui se prétend bien organisée. Le gouvernement du Québec a le devoir de mettre sur pied des plans efficaces qui ne laissent rien au hasard ou à l'improvisation.

Et finalement, le partage des responsabilités. Les règlements les plus sévères resteront illusoire si le rôle du gouvernement provincial, celui des municipalités et des entreprises ne sont pas déterminés avec précision.

Le gouvernement Bourassa ne peut se contenter de régler seulement les problèmes causés par l'incendie de St-Basile. Il doit s'attaquer au dossier des produits toxiques dans son ensemble et ce, devant la population; une enquête publique est donc nécessaire.

Roch Bilodeau

Réfugiés politiques ou économiques?

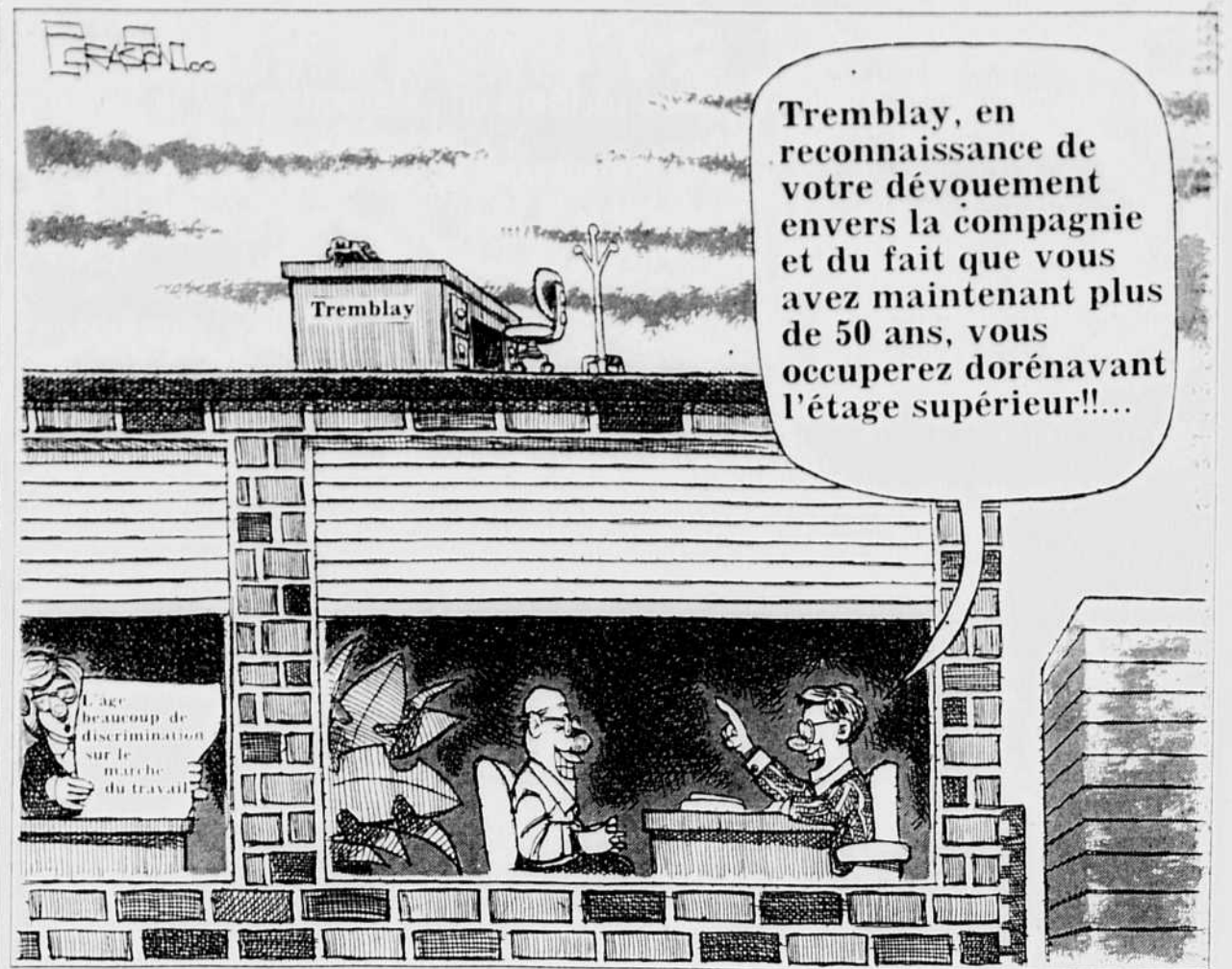
Réfugiés politiques comme plusieurs d'entre eux le prétendent, ou réfugiés économiques? Les quelques centaines de Panaméens qui arrivent par Mirabel depuis la fin de semaine dernière, séduits par de fausses promesses dans leur pays d'origine, attendent que le gouvernement décide de leur sort. En attendant, conformément à nos lois, ils sont hébergés, nourris, habillés par le gouvernement québécois.

Compassion ou naïveté? Certes la situation économique des gens d'Amérique Latine est à tout le moins émuante. Mais à ce compte c'est par centaines de millions dans le monde que des Asiatiques, des Africains, des Américains du Sud, seraient éligibles au statut de réfugié économique. Et dans ces cas, la procédure à

suivre est claire, ces immigrants doivent posséder un visa, faire application selon les normes et non pas une fois franchis les postes de douane.

Certains réfugiés panaméens soutiennent que le général Noriega leur rend la vie politique intenable et qu'ils ne font que fuir la persécution politique. Peut-être. Le général dont les Américains sont incapables d'obtenir la démission, n'est pas candidat au prix Nobel de la paix et n'aurait pas signé la première charte des Droits de la personne. Mais les réfugiés devront prouver qu'en retournant chez eux, ils s'exposent à l'emprisonnement, à la torture, à la perte de privilèges. S'ils ne convainquent pas les autorités canadiennes de l'immigration, qu'on les reconduise à la frontière.

Jean Vigneault



TRIBUNE LIBRE

Aujourd'hui St-Basile et, demain, ma ville?

(...) Devant l'ampleur de l'horreur que nous avons, de jour en jour, laissé accumuler dans les cours arrières de nos activités économiques et industrielles tant vantées, je prends la peine de me demander, comme bien d'autres je l'espère, où cela va nous conduire? Aujourd'hui St-Basile-Le-Grand et demain: ma ville? Peut-être... chacun son tour d'être avili dans le jeu des statistiques, des prévisions, des compilations enregistrées par la grande machine technocratique. Une roulette russe en plus gros, qui peu d'attonner fort, n'importe où, n'importe quand.

Nous sommes capables de bien des choses, de mettre au point à peu près tout ce que les grands esprits du passé ont pu voir en rêve (c'est du moins ce que l'on croit généralement), mais sommes-nous capables de garder la terre saine? De toute évidence, la réponse est non (...)

De tels accidents dépasseront toujours, et de haut, le sens commun. Les discours rassurants et emphatiques des autorités soi-disant responsables ne sont ni édifiants ni impressionnants. Si tous, nous étions responsables, nous n'en serions pas là (...)

Et, à croire tout ce que l'on entend, grâce à la fine pointe du progrès d'aujourd'hui (or il s'avère que souvent il s'agit là du cauchemar de demain) nous réussirons à nous débarrasser de tout cela pour de bon. Et ceci dans les plus brefs délais!

Je me permets de douter que cela, comme les normes actuelles en matière d'entreposage de déchets toxiques, ne suffise à la tâche. Notre mode de vie entraîne nos industries dans une production effrénée. Et des déchets toxiques, il y a de fortes probabilités qu'il s'en trouve de nouveaux types dans quelques années! Il ne faut pas se le cacher, dans ce cas-ci, il ne s'agit pas d'espèces en voie de disparition.

La dégradation de la qualité de la vie ne fait que commencer. Il m'est difficile de tirer une autre conclusion des événements de St-Basile-le-Grand. Je suis déshonoré, c'est tout (...). Pour ma modestie part, cela signifie que j'ai honte de participer, comme nous le faisons tous, à une très réelle et très intense profanation du trésor qu'est la vie sur cette planète. C'est là le sens profond du

mot 'pollution': un gaspillage absurde de ressources plusieurs fois millénaires, un irrespect total et une démesure démentielle.

Lorsque je tiens de tels propos dans mon entourage, il y en a, et beaucoup, pour les qualifier de pessimistes, d'alarmistes même. Trop souvent c'est une façon d'éviter la question. A mon avis il est utopiste de croire que la vie puisse se développer sur cette planète si nous refusons de voir les faits tels qu'ils sont. Maintenant que nous sommes en pleine alerte rouge et encore sous le choc, j'ose également croire que les chances de voir ces réflexions publiées et porter des fruits augmentent d'un cran. En prenant conscience de l'ampleur des problèmes environnementaux, nous avons commencé à ramper sur la bonne voie. N'allons surtout pas croire que nous savons nous tenir debout. Pour l'instant, et pour longtemps encore, il n'y aura pas de quoi être fier. Pourquoi? Parce que même s'il n'y a pas eu de mort violente dans la région de St-Basile-le-Grand, seules les catastrophes majeures, impossibles à cacher au grand public, sont capables de nous réveiller de l'hypnose écono-maniaque, une maladie endémique très ancienne, aussi honteuse que barbare et primitive sur laquelle une médecine élargie aurait avantage à se pencher en priorité.

Hélas, il ne faut pas trop y compter non plus... En effet, certaines administrations, comme celle du Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke, sont bien trop occupées ces temps-ci. En collaboration avec l'Énergie Atomique Canada, des individus en poste d'autorité, s'apprenant, du haut de leurs expertises, et en respectant toutes les règles de la sécurité, à prendre la responsabilité d'élever les risques de catastrophes majeures à l'intérieur même des murs d'un hôpital (où, en principe, on prend soin de nos malades!) en construisant un petit réacteur nucléaire, pour sauver non pas des vies mais (si tout fonctionne comme prévu!) des millions de cennes noires.

On dirait le début d'un long cauchemar. Pourtant c'est là tout près de nous, d'entrepris par nos collègues et voisins, ça nous entoure de toute part et c'est très réel (...)

Oh! Mais nos enfants ont la grâce de vivre dans un pays moderne, civilisé et technologiquement avancé, eux. C'est vrai. Ailleurs les enfants font la guerre et travaillent dans les mines. C'est normal, il faut ce qu'il faut à l'écono-mania internationale: une main d'oeuvre et de la chair à canon la plus économique possible!

Dans le fond, (là où nous hésitons tous à jeter ne serait-ce qu'un regard furtif) les effets du sur-développement et du sous-développement produisent à des niveaux différents la même chose: des sinistres de l'après-tombe.

Guy Thèberge
étudiant en philosophie
Université de Sherbrooke

Faire respecter la loi 101

La Ligue d'action nationale dénonce vigoureusement la loi C-72, concernant le statut et l'usage des langues officielles du Canada, qui menace directement la loi 101 et dont les objectifs innovants sont de contrer l'effort de francisation du Québec et d'instaurer le bilinguisme dans tous les secteurs d'activité.

Au lieu de s'empresser de négocier une entente avec Ottawa, relativement à la loi C-72, et cela à la sauvette, avant les élections fédérales, le gouvernement du Québec doit plutôt revigorer et faire respecter la loi 101, reconnaître et faire reconnaître par Ottawa que l'Etat du Québec, à titre de société distincte, est le maître d'oeuvre de la politique linguistique sur son territoire, ou

la seule langue menacée est la langue de la majorité, donc opposer directement sa loi 101 à la loi C-72.

Le français est et doit demeurer la seule langue officielle du Québec et la seule langue commune du peuple québécois.

C'est pourquoi la Ligue d'action nationale prie instamment le gouvernement du Québec de ne signer aucun accord que ce soit avec Ottawa avant que le texte n'ait préalablement donné lieu à un large débat en commission parlementaire où tous les organismes qui le désirent auront l'occasion de se faire entendre.

Yvon Groulx
Président
de la Ligue d'action nationale

Libérations conditionnelles: le public n'a pas confiance

SONDAGE GALLUP

Plus de 3 Canadiens sur 4 (76 p.c.) ont peu ou pas du tout de confiance dans le système de libérations conditionnelles pour les prisonniers ayant commis des crimes violents. 3 p.c. ont une grande confiance tandis que 16 p.c. ont assez confiance.

Au mois d'août dernier, le Solliciteur général, James Kelleher, annonçait que la réforme entreprise par le gouvernement Mulroney concernerait uniquement les criminels violents plutôt que toute la population carcérale. M. Kelleher disait répondre de cette façon à la pression de l'opinion publique. Au cours des derniers mois, plusieurs incidents mettant en cause des criminels en libération conditionnelle ont eu grand écho chez le public.

Il est intéressant de noter que l'insatisfaction à l'égard du sys-

tème de libérations conditionnelles augmente graduellement en passant de l'est à l'ouest du pays. Dans les Maritimes, 65 p.c. ont peu ou pas du tout confiance; 74 p.c. au Québec; 76 p.c. en Ontario; 78 p.c. dans les Prairies; 86 p.c. en Colombie-Britannique.

Les résultats de ce sondage sont fondés sur 1010 entrevues

personnelles avec des adultes de 18 ans et plus menés entre le 3 et le 6 août. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p.c. 19 fois sur 20.

La question était: "Quelle confiance avez-vous dans le système canadien de libérations conditionnelles pour les prisonniers qui ont commis des crimes violents?"

	Degré de confiance				
	Beaucoup	Assez	Peu	Pas du tout	Indécis
National	3%	16%	40%	36%	6%
Regions:					
Maritimes	1%	29%	46%	19%	6%
Québec	3%	15%	38%	36%	8%
Ontario	4%	15%	41%	35%	6%
Prairies	2%	15%	36%	41%	6%
C.-Britannique	0%	13%	44%	42%	2%

POINT DE VUE

Les guichets automatiques et les droits des consommateurs

Le magazine québécois Justice, publié par le ministère du même nom, consacre un article percutant aux guichets automatiques dans son édition de septembre 1988 sous la signature de Louise Gendron.

L'éloquence photographique de la page couverture est emballante et décrit de façon pittoresque les angoisses "psychédéliques" qu'éprouve Arnold face à cette nouvelle "bestiole" électronique que représente le guichet automatique pour lui et pour bien des gens. Annoncé par la photo-couverture, l'article de Louise Gendron ("Avez-vous peur des guichets automatiques?" p. 10) tombe à point nommé dans une opinion publique secouée par les manchettes à la une provoquées par des histoires rocambolesques sur la sécurité réelle des guichets automatiques de certaines institutions financières.

Certes, publié dans le magazine Justice, l'article en question est un élément catalyseur important pour l'éveil de l'opinion publique aux implications et conséquences de l'informatisation de l'argent dans notre société. Cependant, il est loin d'avoir épuisé le sujet. Certains aspects ultra-sensibles des "angoisses électroniques" d'Arnold ont même été escamotés.

Par exemple, en l'absence d'un encadrement réglementaire efficace du commerce de l'information tirée à partir des transactions qu'il effectue aux guichets automatiques ou encore avec ses car-

tes de crédit, la vie financière privée d'Arnold est ouverte aux aléas de toutes sortes d'insidérations. Celles-ci peuvent être d'une ampleur et d'une gravité que le commun des mortels peut difficile imaginer et soupçonner!

Contrat injurieux et frivole

De plus, les obligations unilatérales et les clauses de non-responsabilité de la banque mentionnées dans l'article en question ne sont ni les seuls ni les plus traumatisants parmi les points et problèmes de droit contractuel que soulève le contrat d'adhésion à ce service que la banque impose et fait signer à Arnold!

D'un point de vue juridique-légal, ce qui rend ce contrat inacceptable à sa face même et injurieux, dans son esprit et dans sa lettre, au sens commun et au droit contractuel, c'est, à mon avis, surtout sa frivolité intrinsèque. Il réserve en effet à la banque le "droit" de "modifier, en tout temps et sans préavis, les conditions stipulées dans la présente entente", lit-on textuellement dans "l'Entente relative à l'utilisation du service des caisses automatiques 'Oscar' de la Banque Laurentienne! Bien d'autres copains et copines de l'espèce d'Oscar que fréquente Arnold lui imposent "léoninement" une clause de la même teneur! Arnold n'est donc aucunement protégé contre de nouvelles surprises, même après avoir signé un contrat d'adhésion déjà en soi contestable.

C'est donc au fondement même du droit contractuel que s'attaque ce pouvoir régaliénique que s'adjuge la banque de modifier les conditions du contrat d'adhésion selon bon plaisir!

BPC électroniques

Cette pratique renvoie analogiquement au tollé soulevé le printemps dernier par la mise à nu sur la place publique des politiques des banques en matière de frais de services bancaires. De telles clauses ne sont-elles pas, en jargon juridique-légal, "ultra vires", rendant ainsi les ententes d'adhésion qui les imposent à Arnold carrément illégales? Telle est l'une des véritables questions qui traverse l'esprit d'Arnold à un moment où la sécurité des guichets automatiques et celle des transactions qu'il y effectue soulèvent empiriquement des interrogations troublantes dans l'opinion publique. Ces interrogations actualisées en les dramatisant mes propres mises en garde et les politiques que je préconise face à l'argent électronique depuis 1983 à travers maintes publications et conférences sur le sujet. Non pas uniquement pour protéger le consommateur mais surtout pour ne pas hypothéquer systématiquement l'avenir et le développement de ces systèmes.

Somme toute, les guichets automatiques n'ont jamais bouffé personne. Pas encore ni à ma con-

naissance, du moins. Ce service commode, pratique et flexible, quand tout va bien, procure des avantages indéniables au consommateur en lui permettant l'accès à son compte à toute heure du jour ou de la nuit, à l'échelle nord-américaine et internationale, nonobstant le décalage entre les fuseaux horaires. Ce serait dommage qu'en négligeant d'encadrer adéquatement cette évolution les guichets automatiques deviennent des "BPC" électroniques dans le système de paiements! La société toute entière paiera alors le prix de telles inconsciences et incuries collectives.

Dans cette optique, il faut accueillir cet article de la revue Justice d'abord comme un message que le ministère de la Justice s'envoie à lui-même tout en faisant un clin d'oeil à l'ensemble de la profession légale, à la Banque du Canada, à toutes les institutions financières réunies au sein de l'Association canadienne des paiements, à tous les ministères et ministres chargés de la défense des droits des consommateurs aux niveaux fédéral et provincial et à tous les partenaires qui, transigeant quotidiennement dans le système de paiement, comme le font les consommateurs et les commerçants détaillants, devraient par le fait même avoir un mot à dire dans l'encadrement nécessaire de telles mutations.

Yvon Valcin, président
Centre d'information, de recherche et d'analyse
sur la monnaie électronique

<p>la tribune</p> <p>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8</p> <p>Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5486</p>	<p>ADMINISTRATION</p> <p>YVON DUBÉ Président et Editeur</p> <p>JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier</p> <p>LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Editeur adjoint</p>	<p>RÉDACTION</p> <p>JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef</p> <p>JEAN ROY Directeur de l'information</p> <p>PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles</p> <p>ROCH BILODEAU Chef éditorialiste adjoint</p> <p>JEAN-PASCAL BEAUPRÉ Chef de page</p> <p>DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p>	<p>PUBLICITÉ</p> <p>FRANÇOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité</p> <p>PAUL ALLARD Chef de bureau</p>	<p>PRODUCTION</p> <p>JEAN-PIERRE ROBILAILLE Directeur de la production</p> <p>J. JACQUES DELORME Chef des opérations</p> <p>GÉRARD PÉPIN Adjoint</p> <p>GASTON GRENIER Adjoint</p> <p>CHARLES-ÉMILE CHARRON Chef presseur</p>	<p>COMPTABILITÉ</p> <p>ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable</p> <p>JULIENNE POULIN Gérante du crédit</p> <p>EXPÉDITION</p> <p>MICHEL DOYON Gérant</p> <p>BÂTISSSE ANDRÉ JACQUES Responsable</p>	<p>TIRAGE</p> <p>GASTON GAGNÉ Directeur au tirage</p> <p>ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur</p> <p>Gérants de district:</p> <p>JACQUES FAUCHER MICHELE FOURNIER MICHEL LAVOIE SERGE NADEAU CLAUDE OUELLET</p> <p>JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-LUC PINEAULT JEAN-CHARLES POULIN</p>
--	--	--	---	--	--	---

INTERNATIONAL

L'équipage du Soyouz n'avait plus d'oxygène que pour 24 heures

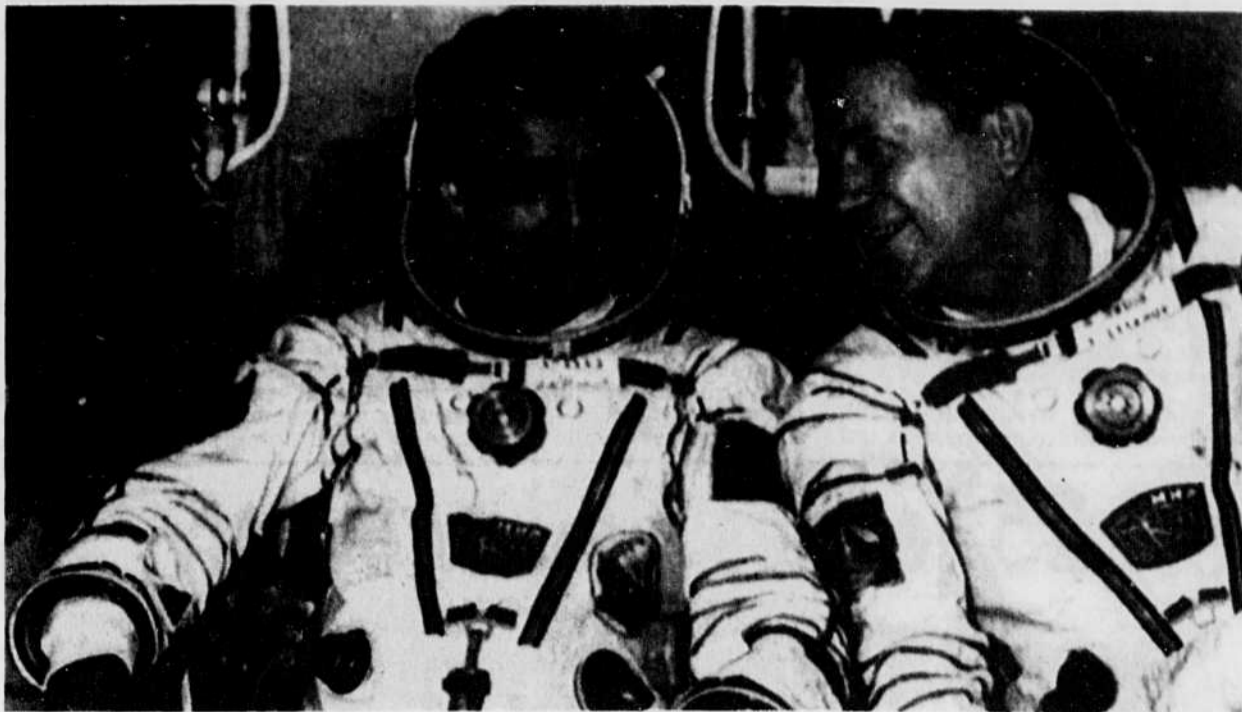
MOSCOU (AFP) — L'équipage de Soyouz TM-5, qui est revenu sur Terre mercredi après un retard de 24 heures, ne disposait que de la quantité d'oxygène et d'eau suffisante pour un jour, en cas de nouveaux problèmes, a indiqué mercredi M. Viktor Blagov, directeur adjoint du vol, interrogé par le journal Sovietskaïa Rossia.

Par ailleurs, le cosmonaute soviétique Vladimir Liakhov, le commandant du vaisseau, a fait preuve d'un sang froid exemplaire, allant jusqu'à plaisanter avec les responsables au sol, au cours d'une opération d'atterrissage éprouvante pour les nerfs, a rapporté mercredi la presse soviétique.

Selon le journal Troud, Liakhov a réagi avec calme au message de l'ordinateur de bord qui clignotait: "Accident. Défaut mécanique de stabilisation", lorsque lui et le premier cosmonaute afghan, Abdoul-Akhad Mohmand, s'apprétaient à revenir sur Terre, à l'issue d'une mission de huit jours à bord du complexe spatial Mir.

Le vaisseau était à 50 minutes seulement de la Terre lorsque l'incident s'est produit, selon les déclarations du directeur adjoint du vol, Viktor Blagov, au quotidien.

Les cosmonautes ont fait deux tentatives infructueuses pour ramener Soyouz TM-5 sur Terre,



Le cosmonaute soviétique Vladimir Liakhov (à droite) plaisante avec son collègue afghan Abdoul-Akhad Mohmand.

avant de réussir à se poser, mercredi, au sud-est de la ville de Djezkazgan, au Kazakhstan, en Asie centrale soviétique.

L'équipage avait arrêté rapidement une première tentative, en coupant le moteur, après s'être aperçu qu'un défaut de cap-

teur dans le système directionnel aurait provoqué un atterrissage en Chine.

Par la suite, c'est le centre de contrôle terrestre qui a reporté une seconde fois l'atterrissage, après que les moteurs du vaisseau eurent fonctionné pendant

seulement six secondes, au lieu de 230. Selon Liakhov, ceci est dû au fait que le programme de l'ordinateur de bord n'avait pas été modifié par le contrôle terrestre à la suite du premier problème technique.

Liakhov, qui avait déjà fait montre de son tempérament enjoué au moment du lancement, le 29 août, en échangeant des plaisanteries avec les journalistes soviétiques et étrangers à Bakou, auxquels il a crié "good-bye" en anglais avant l'envol, a gardé son humour, même à des moments critiques dans l'espace, a indiqué la presse.

"Entendre le rire et des plaisanteries dans une situation dramatique a été très impressionnant", a indiqué le correspondant du Troud au centre de contrôle, près de Moscou.

Les deux cosmonautes, Liakhov, 47 ans, et Mohmand, 29 ans, se sentaient bien après l'atterrissage, a-t-on indiqué. Ils ont été, tous deux, décorés mercredi par le présidium du Soviet suprême, la plus haute autorité de l'Etat, pour le "courage et l'héroïsme" dont ils ont fait preuve au cours de leur mission.

Un groupe d'activistes anti-avortement résolu à mener une guérilla contre Dukakis

par Hervé COUTURIER
WASHINGTON (AFP) — Un groupe d'activistes anti-avortement est résolu à mener une guérilla contre le candidat démocrate à la Maison-Blanche Michael Dukakis, pour protester contre sa position "en faveur du choix de la femme" en ce domaine.

La Ligue d'action pour la vie, dont le siège est à Chicago dans l'Illinois, a décidé la semaine dernière de tenter de perturber le plus possible les apparitions publiques de M. Dukakis et de son co-listier, M. Lloyd Bentsen. Les protestataires anti-avortement "seront partout où M. Dukakis ira, à moins qu'il ne se déplace secrètement", avertit le dirigeant de cette organisation, M. Joseph Scheidler.

Un premier aperçu de cette tactique de harcèlement a été donné mardi à Chicago où M. Dukakis a dû attendre une quinzaine de minutes avant de pouvoir s'exprimer devant des Américains d'origine polonaise parmi lesquels s'étaient discrètement infiltrés une poignée de militants de la Ligue.

Ceux-ci ont hurlé leur hostilité au gouverneur du Massachusetts, le traitant de "tueur de bébés". Refusant de le laisser commencer son discours, au bout d'un quart d'heure de brouhaha, ils ont été expulsés manu militari par les partisans de M. Dukakis.

Du ressort de la femme

Celui-ci a rappelé calmement

sa position en matière d'avortement: il y est opposé en principe mais estime qu'il est du ressort de la femme — et non des États — de faire un choix à ce sujet en fonction de ses convictions morales et religieuses.

Son adversaire républicain, le vice-président George Bush, est au contraire favorable à un amendement constitutionnel interdisant l'avortement et s'oppose au remboursement par le gouvernement des frais d'avortement pour les femmes à revenus modestes.

Le but avoué de la Ligue, qui est favorable à l'élection de M. Bush mais n'est pas liée à sa campagne, est d'attirer au maximum l'attention des médias et de priver le plus souvent possible M. Dukakis d'une couverture positive.

Tactique controversée

Cette tactique qui risque de handicaper, au moins pour un moment, le candidat démocrate, n'est pas approuvée par tous les groupes anti-avortement. Le président de la Ligue, M. Scheidler, est un personnage controversé. Qualifié par un groupe concurrent d'"extrémiste de l'extrême", il a été poursuivi en justice par l'organisation féministe NOW (National Organization for Women) pour avoir tenté de bloquer l'accès de cliniques pratiquant des avortements.

L'Organisation du droit national à la vie et le Eagle Forum, deux groupes anti-avortement, ont indiqué qu'ils n'agiraient pas de concert avec la Ligue.

La Somalie fait appel à l'aide internationale

MOGADISCIO (AFP) — La Somalie a fait appel hier à l'aide internationale pour secourir les Somaliens, estimés à plus de 1,5 million, qui ont fui les combats dans les villes de Burao et Hargeisa situées dans le Nord du pays pour se réfugier dans les régions voisines.

Le ministre de l'Intérieur, M. Mohamed Abdulleh Ba'adleh, a déclaré devant des représentants des pays donateurs et des organisations internationales que son pays nécessitait une aide urgente pour les personnes déplacées.

Commentant les combats entre les rebelles du mouvement national somalien (SNM) et les troupes gouvernementales, le ministre a déclaré que les "attaques indiscriminées des terroristes" dans les régions de Burao et Hargeisa fin mai et début juin avait causé de grands dommages aux populations civiles.

M. Ba'adleh a précisé que son pays avait notamment besoin de plus de 100,000 tonnes d'alimentation pour nourrir pendant neuf mois quelque 600,000 civils déplacés totalement démunis.

M. Ba'adleh a par ailleurs déclaré que le gouvernement somalien avait fait de son mieux pour restaurer la loi et l'ordre dans les zones touchées par les combats et qu'il avait fourni toute l'assistance possible aux personnes déplacées.

En outre, un nombre important de civils "qui ont fui le pays pendant les combats" et "rentrent chez eux" pourraient avoir aussi besoin d'aide, a ajouté le ministre.

Au moins 12 passagers abattus

AMRITSAR, Inde (AFP) — Des militants sikhs ont attaqué mercredi un train de voyageurs tuant au moins douze passagers et en blessant 20 autres, a annoncé mercredi la police à Amritsar, Pendjab, nord de l'Inde.

Une quinzaine d'hommes armés ont mitraillé les passagers dans un train à l'arrêt à la station de Rureasal, située à 29 km d'Amritsar.

Huit passagers sont morts sur le coup et quatre autres un peu plus tard dans cet attentat qui figure parmi les plus meurtriers enregistrés au cours des trois derniers mois au Pendjab.

Les agresseurs ont échangé des coups de feu avec la police des chemins de fer avant de prendre la fuite, a indiqué la police.

Deng Xiaoping soutient Bush

PEKIN (AFP) — M. Deng Xiaoping, l'homme fort chinois, a révélé hier qu'il soutenait George Bush et espérait qu'il deviendrait le prochain président des Etats-Unis.

M. Ronald Reagan et son vice-président Bush sont "mes amis depuis assez longtemps", a-t-il déclaré au début d'une entrevue à Pékin avec le secrétaire américain Frank Carlucci devant la presse étrangère.

Soulignant que le candidat républicain fut un diplomate de haut rang au bureau de représentation américaine à Pékin en 1973-74, M. Deng a ajouté: "nous avions beaucoup de contacts avec lui".

"J'espère qu'il gagnera les élections", a-t-il souligné, provoquant l'hilarité générale dans la salle du Palais du Peuple au coeur de Pékin.



17.63 la v. car. de rabais!
Moquette "Regal Velvet III"
de Burlington Carpets

Prix courant Eaton 47.62 (56.95)

29⁹⁹

la verge carrée (35.87 le m. car.)

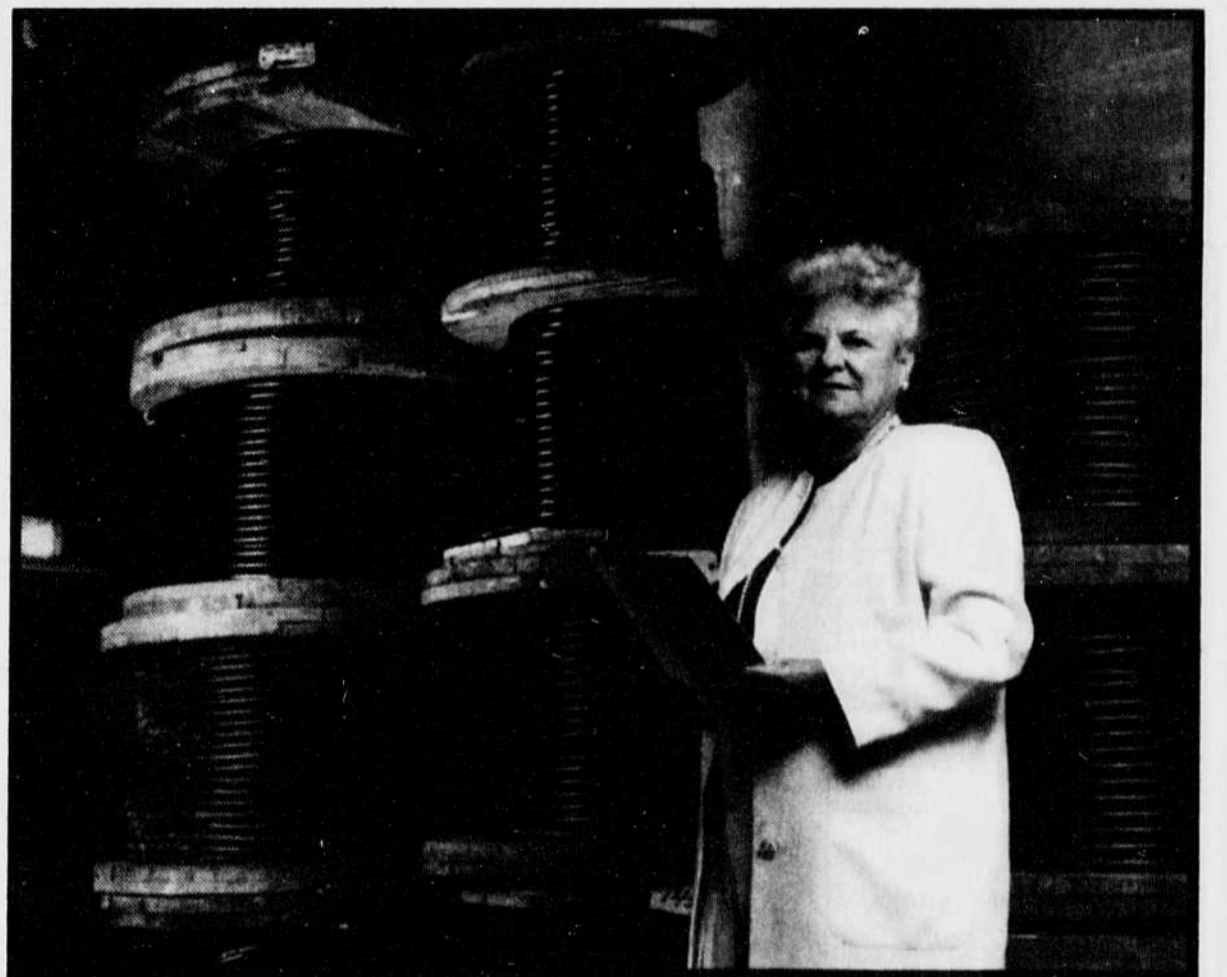
Voici notre achat-vedette. Pourquoi? Parce qu'elle est faite de nylon "Stainmaster". Ce qui signifie que vous n'avez qu'à nettoyer avec de l'eau et un détergent et les taches causées par les breuvages ou la

nourriture s'enlèveront aisément. Si elles passent la nuit sur votre tapis, elles seront quand même faciles à nettoyer. La poussière s'enlève aussi aisément; vous n'avez qu'à passer l'aspirateur et le tour est joué. Les modèles avec procédé "Stainmaster", certifié par Dupont, sont également dotés d'une garantie de 5 ans, portant sur la résistance aux taches et à l'électricité statique. La moquette "Regal Velvet III" a une texture pelucheuse et veloutée; elle se place sans problèmes aux endroits les plus passants de la maison. Choix de 19 couleurs attrayantes. Env. 12 pi. (3.66 m) de largeur.

Prix spécial!
Thilbaude "Apollo" en caoutchouc-mousse
Prix courant Eaton 6.93 (8.29)

4⁹⁹ la verge carrée (5.97 le m. car.)

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon 272. Le Service d'achats à domicile 563-9555



«Le libre-échange. Soyons prêts à en profiter».

Madame Jeannine Guillevin-Wood
Présidente et chef de la direction
Guillevin International inc.
Distributeur de produits électriques,
fournitures et équipement industriels
Ville Saint-Laurent (Québec)

«À titre de compagnie oeuvrant dans le domaine de la distribution, nous sommes favorables au libre-échange. L'accord nous permettra l'accès à un plus vaste réseau et nous ouvrira de nouveaux horizons dans un marché dont nous connaissons bien les particularités. Chez Guillevin, nous croyons que les bienfaits que nous devons retirer de cette entente compenseront largement les inconvénients d'une compétition élargie. Pour une compagnie comme la nôtre qui ne cesse d'accroître son chiffre d'affaires, les opportunités d'élargir l'éventail de ses produits, d'augmenter ses points de vente par voie d'acquisitions ou de fusions et de renforcer les liens déjà existants avec les manufacturiers américains sont très séduisantes. C'est donc avec beaucoup d'optimisme que nous entrevoyons cette nouvelle façon de faire affaire avec nos voisins immédiats dont les impératifs de gestion sont les nôtres. Notre politique de croissance étant maintenant bien établie, ayant chez nous l'expertise et la main-d'oeuvre qualifiée, nous ne pouvons que réussir devant les possibilités qu'offre un marché représentant 50% de la distribution mondiale de produits de matériel électrique.»
Les Canadiens se préparent pour le libre-échange. Le gouvernement du Canada est là pour les aider.

Si vous avez des questions au sujet de l'Accord de libre-échange, veuillez appeler sans frais au 1-800-267-8527 (8 h à 20 h - heure de l'est - du lundi au vendredi, sauf les jours fériés) ou écrire à cette adresse: Ministère des Affaires extérieures - DMTN - Ottawa (Ontario) K1A 0G2.

L'honorable John C. Crosbie,
Ministre du Commerce extérieur
Honourable John C. Crosbie,
Minister for International Trade



EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

41759



Canada

Selon un groupe de mères qui contestent le projet de loi fédéral sur les services de garde

Les femmes au foyer se chercheront du travail

OTTAWA (PC) — Un groupe de mères au foyer a contesté le projet de loi fédéral sur les services de garde, hier, prédisant qu'il inciterait les femmes à se chercher un travail payant plutôt que de rester à la maison avec leurs enfants.

Devant le comité parlementaire qui étudie la législation, le groupe albertain "Kids First" a revendiqué pour les parents au foyer les mêmes avantages que ceux qui sont offerts aux parents d'enfants en garderie.

Se défendant bien d'être opposée aux garderies, la présidente du groupe, Mme Brenda Ring-

dahl, a tenu à dire que ses membres n'étaient "ni des fanatiques religieux, ni des dinosaures, des extrémistes, des 'REAL Women' (un groupe antiféministe) ou des féministes". Elle a reconnu que plusieurs familles ont besoin de bons services de garde subventionnés, mais a souligné qu'il ne fallait pas privilégier indûment les parents d'enfants en garderie par rapport aux parents qui restent à la maison, ce que fait justement le projet de loi fédéral, a son avis.

A titre d'exemple, Mme Ringdahl a évalué ses dépenses encourues, en tant que mère de quatre enfants au foyer, à 4,600 \$ par an,

incluant les factures d'épicerie et d'électricité plus élevées et l'entretien de la maison.

Pour les parents comme elle, la législation proposée accorde 100 \$ supplémentaires cette année, et 200 \$ l'an prochain en avantages fiscaux.

Par comparaison, avec le même programme, les parents qui travaillent à l'extérieur du foyer et qui ont des enfants à la garderie auraient droit, quel que soit leur revenu, à une déduction d'impôt annuelle de 4,000 \$ pour chaque enfant âgé de moins de 6 ans.

Pour Mme Brenda Ringdahl, c'est une insulte aux parents qui

restent à la maison avec leurs enfants en bas âge. "Nous ne demandons pas qu'on nous rembourse nos dépenses. Tout ce que nous voulons, c'est obtenir les mêmes avantages que les familles dont les deux parents travaillent à l'extérieur", a-t-elle fait valoir.

Congé parental

Plusieurs groupes de femmes ont déjà critiqué l'insuffisance de ces montants et réclamé un programme de congé parental qui permettrait à l'un ou l'autre des deux parents de demeurer à la maison avec leurs jeunes en-

fants pendant plusieurs années.

Mme Ringdahl a affirmé, mercredi, que le gouvernement laissait échapper la chance de devenir un leader dans ce domaine, et soutenu qu'il se réveillerait un beau jour, dans 10 ans, pour s'apercevoir qu'il n'y a plus de mères au foyer. A l'heure actuelle, plusieurs pays européens cherchent justement des moyens d'inciter davantage de femmes à avoir des enfants et à rester à la maison, a-t-elle ajouté.

D'autres groupes qui rencontraient le comité des Communes se sont également opposés au programme sur les services de garde, notamment la Canadian

Day Care Advocacy Association.

Pour sa présidente, Sharon Irwin, l'absence de tout critère national applicable à toutes les provinces signifie que les parents à revenus faibles et moyens ne seront plus assurés de recevoir l'aide financière à laquelle ils ont maintenant droit.

Le comité n'a prévu que deux jours et demi d'audiences publiques cette semaine.

Programme Rencontres: 25 jeunes de la région pourront séjourner au centre Terry-Fox, à Ottawa

SHERBROOKE (DF) — Les jeunes étudiants de la région désirent profiter d'un séjour d'une semaine à Ottawa dans le cadre du programme Rencontres du Canada pourront s'inscrire dans les prochaines semaines, a indiqué le président local, Robert McConnell.

On connaît d'ailleurs déjà

l'une des participantes, Elisabeth Deschesne de Rock Forest fréquentant l'école Le Triplet.

Le programme Rencontres du Canada permet aux jeunes, durant une semaine, d'en apprendre plus sur certains sujets lors d'un séjour au centre Terry-Fox d'Ottawa.

Quelque 13.000 jeunes ont d'ailleurs déjà bénéficié de ce programme depuis quelques années. L'an dernier, une vingtaine d'étudiants de la région ont séjourné au centre Terry-Fox dans le cadre du programme.

Pour être admissible au programme, les participants doivent au préalable obtenir d'excellentes

notes scolaires puisqu'ils perdront une semaine de cours en se rendant à Ottawa.

"Les candidats doivent être capables de récupérer leurs cours à leur retour", de révéler M. McConnell.

Cette année, on s'attend à ce qu'au moins 25 étudiants de la région profitent du programme Rencontres du Canada dont le président régional est Pierre Bernard de la firme Bélanger Hébert.

Le choix des sujets où l'on peut

sciences, en passant par les arts et la culture ainsi que l'environnement.

Les séjours seront répartis selon un horaire précis, de septembre jusqu'à la fin d'avril.

Les participants doivent habituellement défrayer les coûts de leur séjour mais, par différents dons et subventions des députés, les coûts sont diminués.

Une vente de billets viendra en outre réduire ces coûts, un concours devant permettre de gagner plusieurs prix dont un voyage autour du monde.



Robert McConnell, le président local de Rencontres du Canada, en compagnie de Elisabeth Deschesne, qui profitera d'un séjour d'une semaine au centre Terry-Fox.

En bref

Rassemblement des anglophones

SUTTON — L'Association des anglophones de l'Estrie tiendra son neuvième rassemblement annuel au chalet du centre de ski du mont Sutton le 17 septembre. A cette occasion, l'organisme qui est voué à la défense des droits des Estriens de langue anglaise se donnera de nouveaux dirigeants et il définira les objectifs qu'il poursuivra durant la prochaine année. Plusieurs activités à caractère culturel ponctueront la journée.

Halte-garderie Kanjou


RICHMOND (GM) — La Halte-garderie Kanjou, organisme à but non lucratif située au 200 de la rue Couvent au Centre d'Art de Richmond, est heureuse d'annoncer aux parents intéressés la reprise des activités dirigées par

Mme Rose Thivierge. Celle-ci sera en opération dès le 12 septembre et ce, du mardi au vendredi, plus particulièrement de 9h à 11h et de 13h à 15h et Mme Thivierge animera des jeux éducatifs propices au développe-

ment des jeunes de 2 ans et demi à 5 ans. Il est à noter également que la halte-garderie continue d'offrir son service de garde occasionnelle pour les enfants de 18 mois et plus aux heures habituelles, soit de 6h30 à 18h.

Maintenant déménagé pour mieux vous servir

CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE DE SHERBROOKE



YVES PARENTEAU
physiothérapeute propriétaire

740 Galt ouest, bureau 109
Sherbrooke, Québec, J1H 1Z3

Pour rendez-vous (819) 565-2321

SUPER AUBAINES

des aubaines fracassantes!

STORES VÉNITIENS

20x45 12⁸⁰

27x64 24⁸⁰

36x45 23²⁵

36x64 33⁰⁹

TAPIS COMMERCIAL

avec légères imperfections à partir de

5⁹⁵

TAPIS FINI VELOURS

Saxony de nylon sur endos de jute résistant à la souillure et aux taches.

Rég. 16.95

12⁹⁵

SERVICE DE DÉCORATION

TAPIS ELIE INC.

1023, Rte 220, St-Elie d'Orford, Qc., J0B 2S0

Tél.: 569-5995

Premier Fourrure vous invite

Pour inaugurer la nouvelle saison 88-89, Serge Yves Beaulieu et son équipe ont créé pour vous l'événement fourrure

"PARIS NEW YORK SHERBROOKE"

Dans le cadre d'un grandiose super-défilé, venez admirer quelques 200 manteaux de fourture aperçus dans les grandes foires internationales.

12 et 14 SEPTEMBRE
HÔTEL LE BARON
18h. COCKTAIL AU CHAMPAGNE
19h. MENU GASTRONOMIQUE

MENU

Les Pétoncles et crevettes à l'Armoise
Le Potage aux tomates à l'ancienne au Gin
Le Ris de veau Archiduc en feuillage
Le Trou normand
Le Filet Mignon de Charolais, sauce Grand veneur et sa vinaigrette aux noix
La Salade de cresson et champignons
Le Plateau de fromages
Le Bavaois et fruits sur coeurs de framboises
Le Café Diablo

VIN

Prince Blanc, Barton & Guestier
Prince Noir, Barton & Guestier

50,00\$ par personne
Places limitées

RÉSERVATIONS AVANT LE 9 SEPTEMBRE

564-1337

PARIS NEW YORK SHERBROOKE PARIS NEW-YORK

SPÉCIAUX



VASTE CHOIX DE SACS D'ÉCOLE

RETOUR A L'ÉCOLE

J.N. Beaudet & Fils

5 rue King ouest (Face au Terminal) Sherbrooke
Tél.: 562-0938
Stationnement à l'arrière du magasin

DE TOUT...ET DE TOUS

Cinq nouveaux gradés de la Sûreté du Québec honorés

SHERBROOKE (ps) — La Sûreté du Québec de l'Estrie a posé un geste historique, hier le 7 septembre 1988, en honorant de façon officielle cinq nouveaux gradés de ce corps policier.

Des mains de l'inspecteur Michel Lavallée, commandant de la SQ de l'Estrie, les sergents André Gobeil, superviseur au district de l'Estrie et André Moreau, superviseur au bureau de la surveillance du territoire, ont reçu leur nouveau grade.

Il en a été de même pour les caporaux Guy Desmarais, adjoint au responsable du poste de Coaticook, André Fortin, adjoint au responsable du poste de Weedon et Jocelyn St-Onge, adjoint au responsable du poste de Richmond.

Dans son allocution, le commandant Lavallée a insisté sur le caractère

historique de l'événement mais encore davantage sur la symbolique du geste pose: "Nous voulons en procédant de façon officielle à cette remise des grades reconnaître l'importance du sous-officier dans la structure de la Sûreté du Québec. Le sous-officier a un rôle indispensable à jouer comme gardien de l'éthique, de la discipline, de la morale et du moral des troupes. Il doit être un modèle dans son comportement aussi bien à la maison qu'au travail."

Le commandant Lavallée a également remis deux médailles de la

police pour services distingués, d'abord à titre posthume au Lt Yves Lalande qui, de 1983 jusqu'à son décès, était assigné au bureau du commandant. Auparavant, durant plusieurs années, il avait eu la charge du bureau des enquêtes criminelles.

L'agent Alphonse Couture, membre de l'Unité d'urgence, a également reçu la médaille de la police pour ses 24 ans de services distingués.

Il faut rappeler que les récipiendaires de la médaille de la police reçoivent une décoration et un parchemin, signé par la Gouverneure générale Jeanne Sauvé, en reconnaissance de 20 années ou plus de conduite exemplaire au service de l'ordre public du Canada.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Le commandant Michel Lavallée remet à l'agent Alphonse Couture de l'Unité d'urgence la médaille de la police sous les yeux du caporal Jacques Robidas qui était le maître de cérémonie.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

La Sûreté du Québec de l'Estrie a honoré, hier, cinq nouveaux sous-officiers, à savoir le caporal Jocelyn St-Onge, adjoint au responsable du poste de Richmond, le sergent André Gobeil, superviseur au district de l'Estrie, le caporal André Fortin, adjoint au responsable du poste de Weedon, le sergent André Moreau, superviseur au bureau de la surveillance du territoire et le caporal Guy Desmarais, adjoint au responsable du poste de Coaticook.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour jeudi avec un aperçu pour vendredi.

Situation générale: une faible perturbation avec des nuages à travers le nord-ouest de la province. Le ciel est maintenant ensoleillé sauf dans les régions de l'est qui demeurent nuageuses.

Vendredi, un front froid en provenance de l'Ontario atteindra les régions de l'ouest et donnera des conditions plutôt nuageuses, ainsi qu'une possibilité d'averses. Le reste de la province pourra profiter d'une journée généralement ensoleillée.

ESTRIE, LAURENTIDES, TROIS-RIVIERES et DRUMMONDVILLE: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 7. Max.: près de 20. Vents modérés en après-midi. Vendredi: ensoleillé en matinée puis ennuagement et possibilité d'averses en après-midi.

BEAUCÉ, QUÉBEC: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 7. Max.: près de 20. Vents modérés en après-midi. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

PONTIAC-GATINEAU et LIEVRE, OTTAWA-HULL-CORNWALL, MONTREAL: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 10. Max.: près de 22. Vents modérés en après-midi. Vendredi: ensoleillé en matinée puis ennuagement et possibilité d'averses en après-midi.

Dans le monde

Max	Min	Dublin	22	14	Lima	17	12	
Amsterdam	23	14	Francfort	23	10	Lisbonne	38	22
Athènes	34	22	Genève	25	13	Londres	27	15
Bangkok	33	25	Hong Kong	31	27	Madrid	33	19
Barbade	30	25	Istanbul	18	16	Mexico	19	13
Bogota	18	09	Jerusalem	31	18	Nassau	33	28
Bruxelles	25	08	La Havane	31	25	Nicosie	35	20
Caracas	26	16	Le Caire	36	22	Paris	25	15

Notes d'histoire

Né à Weedon en 1897, il a 16 ans quand il est admis dans la congrégation des Frères du Sacré-Coeur et 18 ans quand il fait profession sous le nom de Frère Théode. Il enseigne pendant plus de 40 ans, notamment à l'École supérieure de Sherbrooke où il sera professeur de mathématiques avant de devenir directeur de cette école dont il fera la porte d'entrée de l'École de génie de l'Université de Sherbrooke. Il a été un des fondateurs d'un organisme qui, depuis 1947, accorde une aide financière aux étudiants dans le besoin qui désirent faire des études supérieures. Il est décédé en 1961.

Reponse à la question de mercredi: William Henry Bartlett.



Surveillez-la !
Vente
40^e anniversaire
ABM

débutant mercredi le 14 septembre

Soyez là!

Au Bon Marché

45, King O.

Le monde scolaire

SHERBROOKE (MR) — Le Groupe réseau du collégial au Séminaire de Sherbrooke s'est adjoint les services d'une stagiaire en éducation physique... il ne s'agit pas d'une employée rémunérée, mais d'une bénévole...

L'école Notre-Dame-de-Liesse, de Deauville n'accueillera ses élèves que lundi prochain le 12 septembre, afin de préserver la sécurité des 374 élèves... des travaux d'agrandissement sont en cours à cette école et retardent la rentrée scolaire...

Le comité sportif de l'école Mitchell se compose de Mme Anne-Marie Lebrun, présidente, M. Alain-Olivier Desbois, vice-président, Mme Mélissa Milani, secrétaire, ainsi que de Kim Pion, Cynthia Carrier, Milène Giasson, Catherine Nadon, Annie Jacques, Marika Fontaine, Guylaine Lapointe, sous la responsabilité de Guy Ferron, responsable des activités sportives...

M. Roger Carrier, directeur de l'école St-Esprit, a été nommé membre de la commission de l'enseignement primaire du Conseil supérieur de l'Éducation...

Mme Pauline Routhier, professeure de coiffure, félicite Maryse Grégoire, de l'école Camirand, qui a obtenu une note de 100 pour cent à un examen du ministère de l'Éducation en permanente (théorie du métier)...

Le élu FGF de l'école Dominique-Savio, de Katevale, qui réunit les élèves de 6e année autour du professeur Benoit Descôteaux, fera une visite du musée St-Laurent d'ici peu, ainsi qu'une excursion automnale au début d'octobre en sciences de la nature...

Dès le mardi 30 août, les élèves de l'école Montcalm avaient en main leur horaire et classement, grâce à l'efficacité de l'équipe de direction et en particulier grâce à la rapidité d'exécution de Rachel Doyon et Aïdéo Mongrain...



(Photo La Tribune par Claude Poirier)

Lors de l'accueil, à l'école La Maisonnette, les parents ont pu visiter les classes avec leur enfant. Tel est le cas par exemple, de M. Clément Couture, de Mme Ginette Couture et de leur fils David, qu'on voit ici en compagnie de Mme Aline Busque, enseignante de 3e année.

LE 6 SEPTEMBRE
LOCATION PIERRE LAFLEUR
ET LE MOUVEMENT
DES JARDINS DONNENT

FEU VERT

À

**LOCATION
DES JARDINS**

Un grand pas dans le domaine de la location. Location Pierre Lafleur allie dans tout le monde la force de son expérience et la qualité de son service à la solidité financière du Mouvement Desjardins pour imposer au monde de la location à long terme un nouveau leader: LOCATION DES JARDINS. Location à long terme d'automobiles, de camions ou d'équipement de tous genres, avec LOCATION DES JARDINS, vous avez maintenant le feu vert!

Pour services aux particuliers et entreprises
SHERBROOKE 563-2161

Contrat de 90 millions: Via Rail préfère CN Rail à Bombardier

OTTAWA (PC) — Via Rail a accordé un contrat de \$90 millions à CN Rail pour la réfection de 157 voitures argent avec une ligne bleue sur le côté.

Celles-là subiront peu de modifications extérieures mais, à l'intérieur, les fenêtres, les sièges, les tapis, les murs, l'éclairage et la climatisation seront en-

tièrement remplacés. On devrait dévoiler les détails de ces transformations prochainement, au cours d'une conférence de presse, a indiqué hier un porte-parole, M. Paul Raymond.

Ce contrat devrait créer l'équivalent de 675 emplois à temps plein aux ateliers du CN à Pointe-Saint-Charles, à Montréal. Depuis quelque temps, CN Rail

cherche à transformer ses importantes installations de Pointe-Saint-Charles en ateliers pouvant effectuer des travaux de réparations pour les autres chemins de fer du pays.

Ces travaux pour Via, qui débuteront dès décembre, constituent le premier contrat important pour ces ateliers. Les premières voitures remises à neuf devraient être livrées l'été prochain, elles seront utilisées dans l'ouest du pays. Le contrat devrait être complété en 1992.

CN Rail avait deux concurrents dans la course pour décrocher ce contrat, soit Bombardier ainsi que la Corporation de développement du transport urbain, filiale de Lavalin Inc. Le contrat prévoit une option de \$30 millions pour la réfection de 33 autres wagons de Via. Dans ce cas, il s'agit de voitures bleues avec des lignes jaunes sous les fenêtres.

Via a précisé dans un communiqué qu'un changement majeur consistera à remplacer tous les fils électriques et à installer le chauffage électrique au lieu du chauffage à la vapeur. Ces améliorations devraient éliminer un grand nombre des défaillances dont souffrent régulièrement les trains de Via depuis la création de la compagnie, il y a dix ans.

Chez Bombardier

L'octroi du contrat de réfection des voitures-passagers de Via Rail à CN Rail a semé la joie à

Pointe-Saint-Charles et la consternation chez Bombardier.

Du côté des employés de Bombardier, c'était la stupefaction. "Vous m'apprenez la nouvelle... Il faudra se réunir avant de se prononcer", a mentionné sur un ton passablement dépité un dirigeant du syndicat.

Pour sa part, le président de la division du transport en commun chez Bombardier, M. Gilles Bacon, soutient que la perte de ce contrat est "un drame pour La Pocatière".

Plusieurs des employés mis à pied l'année dernière (après le contrat de la ville de New York) arrivent au bout de leurs prestations d'assurance-chômage et devront faire appel à l'aide sociale, a-t-il expliqué.

La course au contrat de Via Rail a commencé, il y a un an et demi. C'est à ce moment que le gouvernement fédéral, rompant avec son engagement de doter Via de nouvelles voitures (qui auraient été construites par Bombardier et UTDC), décidait de ressortir un ancien projet de remettre en état les voitures actuelles de Via. Ce projet est évalué à \$200 millions au total, en incluant les frais d'entretien que nécessiteront les voitures rénovées.

"Ces voitures datent de plus de 35 ans, pour la plupart. Il faut encore s'interroger sur la pertinence d'un tel investissement", a affirmé de son côté le président de Transport 2000, M. Guy Chartrand.

Matane aura son usine de pâte chimico-thermomécanique

MATANE (PC) — Quelle que soit l'ampleur de l'aide financière du gouvernement d'Ottawa, Matane aura son usine de pâte chimico-thermomécanique blanche.

C'est l'assurance ferme qu'ont donnée hier Pierre Péleadeau et son associé, le magnat britannique de la presse Robert Maxwell, au cours d'une grandiose cérémonie de lancement officiel du projet de \$287 millions de Donohue Matane en présence de plus de 300 citoyens de la région et d'une grappe de personnalités politiques des trois niveaux de gouvernement.

M. Péleadeau, président de Quebecor, propriétaire à 50 pour cent avec M. Maxwell de Donohue Matane, a même menacé le gouvernement Mulroney de payer cher aux prochaines élections une attitude négative dans ce dossier.

"Maintenant que nous avons décidé d'aller de l'avant, que nous avons les pieds dedans, on va marcher", a-t-il dit en conférence de presse.

Les Matanais attendent cette bonne nouvelle depuis 20 ans.

Les travaux devraient débuter vers la mi-octobre pour se terminer 18 à 20 mois plus tard.

Par le biais de la société Rexfor, le gouvernement québécois

fournirait quelque \$60 millions sous forme d'actions ordinaires et privilégiées pour le financement du projet.

L'usine de pâte favoriserait la création d'environ 125 emplois directs et 1,000 autres en forêt.

CARRIERES ET PROFESSIONS

STRUCTURE D'ACIER ESTIMATEUR RECHERCHÉ

- pour relever des quantités
- estimation des coûts
- préparation des soumissions.

Lieu de travail: Sherbrooke
Pré-requis: expérience pertinente
Salaire: selon les qualifications.

Envoyer votre curriculum vitae à:

ENTREPRISES DE CONSTRUCTION DU LAC
Att.: Marc Gagnon
1668, rue Simard
Sherbrooke, Qc.
J1J 3X1 41574

Faux diagnostic de sida aux conséquences fâcheuses

LONGUEUIL (PC) — Une jeune femme de Longueuil et sa famille ont vécu un véritable cauchemar le mois dernier à la suite d'une erreur faite à la suite d'une analyse de sang.

Mme Patricia Daniel, qui est mariée et mère de deux jeunes enfants, avait décidé en juin dernier de retourner sur le marché du travail. Elle sollicite un emploi à la Ville de Longueuil et subit les examens médicaux requis.

Le 1er août, le Dr Marcel Ethier, du Service du personnel de la municipalité, l'informe que les analyses de sang ont révélé qu'elle était séropositive, c'est-à-dire porteuse du virus du sida.

"Alors que j'étais dans son bureau, le Dr Ethier a même communiqué avec le laboratoire pour s'assurer qu'il n'y avait pas de possibilité d'erreur. On l'a informé que le rapport était bel et bien exact", a confié la jeune femme.

"Le lendemain, ma femme et moi avons dû nous présenter à l'hôpital pour des prises de sang et on nous a reçus comme des lépreux", a soutenu pour sa part le mari, Serge Daniel.

Ce n'est que vingt jours plus tard, soit le 22 août, que le couple a été informé qu'il y avait eu une erreur et que Mme Daniel n'était pas séropositive.

M. et Mme Daniel soutiennent que leur équilibre émotif a été fortement ébranlé à la suite de cette affaire qui continue à laisser planer un nuage sur leur mariage.

"Nous faisons entre 50,000 et 60,000 analyses par année. La perfection n'existe pas et il se peut qu'une erreur se glisse parmi ce nombre, mais c'est extrêmement rare. Il est presque impossible de retracer à quel moment s'est produite cette erreur", a expliqué le directeur général du laboratoire qui a reçu les échantillons de sang, M. Denis Biron.



Le ministre Guy Rivard

Tests de français: Rivard ne prévoit pas de changement

QUÉBEC (PC) — Les tests de langue française imposés aux professionnels "fonctionnent très bien et je ne vois pas pourquoi on ferait des changements", a commenté hier le ministre responsable de la Loi 101, M. Guy Rivard.

À son arrivée à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, M. Rivard était invité à commenter le jugement de la Cour suprême qui confirmait que la connaissance du français est essentielle pour exercer une profession au Québec.

M. Rivard a rappelé que les données compilées depuis quatre mois indiquent que 99 pour cent des professionnels réussissent les tests dont 65 pour cent dès leur première tentative.

Depuis 1985, la loi a été modifiée de sorte que tout diplômé du cours secondaire ayant fréquenté les écoles du Québec est présumé connaître le français.

Selon M. Rivard, le cas de l'infirmière Nancy Forget, qui a échoué le test de français à 11 reprises et qui a par la suite porté son dossier devant la Cour suprême, est "l'exception malheureuse".

M. Rivard a dit ne pas avoir reçu directement aucune plainte sur le jugement de la part d'Alliance-Québec ou de tout autre groupe de défense des privilèges des Anglo-Québécois "sauf par les médias anglophones".

Mais M. Rivard s'est dit "satisfait" du jugement de la Cour suprême et n'entend pas apporter de changement à la Loi 101 à ce chapitre.

ENEZ FAIRE UNE AFFAIRE AU BOUT!



PLUS ON AIGUISE NOS CRAYONS, PLUS NOS PRIX DIMINUENT!

C'est le temps ou jamais de vous procurer une voiture, une camionnette ou une fourgonnette 1988 à petits prix. Ça se termine le 15 septembre.

BROSSARD		DRUMMONDVILLE		MONTREAL-METRO		RICHMOND		ST-JÉRÔME		SOREL	
Brossard Toyota Inc. 8855, Boul. Taschereau Brossard, Québec 445-0577		Toyota Drummondville Inc. 1750, Boul. Mercure Drummondville, Québec 477-1777		Alix Toyota 6807, rue Delorimier Montreal, Québec 376-9191		Toyota Centre-Ville Inc. 1922 ouest, rue Ste-Catherine Montreal, Québec 935-6354		Toyota St-Jérôme 1150, Boul. des Laurentides St-Antoine des Laurentides, Québec 438-1255/435-2610		Automobile Pierre Lefebvre (Toyota) Inc. 210, Boul. Poliquin Sorel, Québec 742-4596	
CANDIAC Candiac Toyota Inc. 183, Boul. de l'Industrie Candiac, Québec 659-6511		GRANBY Estrie Toyota Inc. 6 Chemin Irwin Granby, Québec 378-8404		Chasse Toyota Inc. 819 est, rue Rachel Montreal, Québec 527-3411		Toyota St-Eustache 160, rue Dubois St-Eustache, Québec 473-1872		STE-AGATHE Toyota à Ste-Agathe 2350, route 117 Ste-Agathe, Québec 326-1044		TERREBONNE L.G. Leveillé Inc. 501, Boul. Terrebonne Terrebonne, Québec 471-4117	
CHAMBLY Chamblly Toyota Inc. 2269, Chemin Chamblly Carignan, Québec 658-4334		JOLIETTE Joliette Toyota Inc. 357, Boul. Barrette Joliette, Québec 759-3449		Chomedey Toyota Inc. 3665 ouest, Boul. St-Martin Laval, Québec 687-2634/337-1151 (Mtl.)		Toyota Pie IX Inc. 3955 est, rue Fleury Montreal, Québec 323-9780		ST-HYACINTHE Automobiles Angers Inc. 3395, Boul. Laframboise St-Hyacinthe, Québec 774-9191		TROIS-RIVIÈRES Troic-Rivières Toyota Limitée 5110, Boul. Jean XXIII Trois-Rivières, Québec 374-5323	
CHÂTEAUGUAY Châteauguay Toyota 259, Boul. D'Anjou Châteauguay, Québec 692-1200		LACHUTE Lachute Toyota Ltée 1070, rue Principale Lachute, Québec 562-6662		Fairview Toyota 12, Auto Plaza Pointe Claire, Québec 694-1510		Vimont Toyota Inc. 255 East St-Martin Blvd. Laval, Québec 668-2710		STE-THÉRÈSE Blainville Toyota Inc. 120 Est, Boul. Desjardins Ste-Thérèse, Québec 435-3685		VALLEYFIELD G. Couillard Automobile Inc. 460, Chemin Larocque Valleyfield, Québec 373-0850	
COWANSVILLE Cowansville Toyota Inc. 397, rue Rivière Cowansville, Québec 263-8888		MAGOG Toyota Magog Inc. R.R. 2 Magog, Québec 843-9883		Houle Toyota 9080, rue Hochelaga Montreal, Québec 351-5010		Woodland Toyota Verdun 1000, ave. Woodland Verdun, Québec 761-3444		ST-JEAN Dery Automobile Ltée 1055, Boul. du Séminaire Nord St-Jean Sur Richelieu, Québec 348-6844/871-3817 (Mtl.)		VICTORAVILLE Garage Réjean Roy Inc. 163, Boul. Bois Franc Sud Victoraville, Québec 758-8235	
DOLBEAU Dolbeau Toyota Ltée 2305, Boul. Walberg Dolbeau, Québec 276-1011		MONT-LAURIER Claude Auto Inc. 330, Boul. Paquette Mont-Laurier, Québec 623-3511		Île Perrot, Toyota Ltée 430 Grand Boulevard Île Perrot, Québec 453-2510		REPENTIGNY Repentigny Toyota Inc. 142, rue Notre-Dame Repentigny, Québec 581-3540		SHAWINIGAN Maurice Toyota Inc. 8853, Boul. des Hêtres Shawinigan, Québec 539-2291			
				Spinelli Toyota 561, Boul. St-Joseph Lachine, Québec 634-7171							

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR.

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel. Weendon

LAC-MÉGANTIC RICHMOND ASBESTOS composez 0 et demandez Zenith 5-3060 À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT